



## COMITÉ SYNDICAL

### DELIBERATION RELATIVE A L'APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE CENTRALE D'ACHATS S-YNCA

Le 09 février 2021, le Comité syndical de Seine-et-Yvelines Numérique s'est réuni à l'Hôtel du Département des Yvelines à Versailles sur convocation du Président du Comité syndical adressée le 03 février 2021.

Vu la délibération 2020-CSYN-35 relative à la modification des statuts et du règlement intérieur de Seine-et-Yvelines Numérique ;

Vu les articles 3 et 9 du Règlement intérieur ;

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

Vu les statuts d'Yvelines Numériques ;

Vu la délibération 2021-CSYN-71 relative au rapport sur les orientations budgétaires 2021

Vu le rapport de M. le Président du Comité syndical ;

#### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE le budget annexe S-YNCA primitif pour l'exercice 2021 du syndicat mixte ouvert Seine-et-Yvelines Numérique voté par nature et au niveau du chapitre, arrêté en dépenses et en recettes aux chiffres ci-après :

		Mouvements réels	Mouvements d'ordre	TOTAL
Fonctionnement	Dépenses	11 029 317,38	-	11 029 317,38
	Recettes	11 029 317,38	-	11 029 317,38
Investissement	Dépenses	-	-	-
	Recettes	-	-	-
TOTAL	Dépenses	11 029 317,38	-	11 029 317,38
	Recettes	11 029 317,38	-	11 029 317,38

La présente décision peut être attaquée par la voie d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication suivant les articles R.421-1 et R.421-2 du Code de justice administrative.

  
Pierre BÉDIER  
Président du Comité Syndical  
Seine-et-Yvelines Numérique  
Accusé de réception en préfecture  
078-200062248-20210209-2021-CSSYN-76b-DE  
Date de réception préfecture : 17/02/2021

## COMITÉ SYNDICAL

### DELIBERATION RELATIVE A L'APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE CENTRALE D'ACHATS S-YNCA

Président de séance : Monsieur Pierre BEDIER

**Présents** : M. Pierre BEDIER

**À distance** : M. Bertrand COQUARD, Mme Cécile DUMOULIN, Mme Ghislaine HAUETER, Mme Anne HERY LE PALLEC, Mme Nathalie LEANDRI, Mme Marie-Pierre LIMOGE, M. André MANCIPOZ, M. Jean-Marie MOREAU, M. Benoit POUYET, M. Serge QUERARD, M. Jean-François RAYNAL, M. Laurent RICHARD, M. Paul SUBRINI

Dont

**Pouvoir** : 0

**Absents EXCUSÉS** : M. Eddie AÏT, M. Daniel COURTES, M. Karl OLIVE, M. Cédric PEMBA-MARINE, M. Dominique TURPIN, M. Laurent VASTEL, Mme Pauline WINOCOUR LEFEVRE

Le calcul du quorum s'établit comme suit :

Compétences	Membres	Quorum	Présents ou Représentés
Administration Générale	24	13	14

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture  
078-200062248-20210209-2021-CSSYN-76b-DE  
Date de télétransmission : 17/02/2021  
Date de réception préfecture : 17/02/2021

## COMITÉ SYNDICAL

**DELIBERATION RELATIVE A L'APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021  
DU BUDGET ANNEXE CENTRALE D'ACHATS S-YNCA**

**Résultats du vote**

Délégué	Modalité (en présentiel, à distance ou représenté)	Sens du vote
M. Pierre BEDIER	EN PRÉSENTIEL	POUR
M. Bertrand COQUARD	À DISTANCE	POUR
Mme Cécile DUMOULIN	À DISTANCE	POUR
Mme Ghislaine HAUETER	À DISTANCE	POUR
Mme Anne HERY LE PALLEC	À DISTANCE	POUR
Mme Nathalie LEANDRI	À DISTANCE	POUR
Mme Marie-Pierre LIMOGÉ	À DISTANCE	POUR
M. André MANCIPOZ	À DISTANCE	POUR
M. Jean-Marie MOREAU	À DISTANCE	POUR
M. Benoit POUYET	À DISTANCE	POUR
M. Serge QUERARD	À DISTANCE	POUR
M. Jean-François RAYNAL	À DISTANCE	POUR
M. Laurent RICHARD	À DISTANCE	POUR
M. Paul SUBRINI	À DISTANCE	POUR

Accusé de réception en préfecture  
078-200062248-20210209-2021-CSSYN-76b-DE  
Date de télétransmission : 17/02/2021  
Date de réception préfecture : 17/02/2021